

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| | 1. | Communications Mme la Présidente félicite MM. les député-e-s Frédéric Borloz, Daniel Brélaz, Michaël Buffat et Jacques Nicolet, Laurent Wehri pour leur élection au Conseil national. | | | |
| | 2. | Dépôts Pétition (15_PET_044) de Mme Laure Edelin Brunner « Suppression de l'arrêt de bus « St-Paul » sur la ligne de bus No 9 à Lausanne ». Interpellations : (15_INT_437) Manuel Donzé, (15_INT_438) Catherine Labouchère, (15_INT_439) Philippe Grobéty, (15_INT_440) Raphaël Mahaim, (15_INT_441) Vassilis Venizelos. Résolution : (15_RES_028) Céline Ehrwein Nihan (suite aux travaux de commission RC-241). | | | |
| OA | 3. | (GC 168) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de Mme Isabelle Freymond, nouvelle députée Les conclusions du rapport du Bureau sont adoptées. Il est procédé à l'assermentation de la nouvelle députée. | GC | Devaud G. | |
| RENV-CE | 4. | (15_INT_435) Interpellation Jérôme Christen et consorts intitulée "Aide individuelle au logement : l'outil n'est-il pas adéquat ou faut-il revoir les critères d'octroi" (Développement) | | | |
| RENV-CE | 5. | (15_INT_436) Interpellation Céline Ehrwein Nihan et consorts - Logement des SDF : une solution conjointe canton-communes est-elle envisageable ? (Développement) | | | |

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-SD | 6. | <p>(169) Préavis du CE au GC sur l'initiative populaire cantonale "Stop à la pénurie de logements" et Projet de loi modifiant la loi sur le logement du 9 septembre 1975 et EMPD ordonnant la convocation du corps électoral pour se prononcer sur l'initiative populaire cantonale "Stop à la pénurie de logements" et les projets de lois modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur le logement (contre-projet du Conseil d'Etat) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jérôme Christen et consorts transformée en postulat en faveur de l'introduction d'un droit de préemption permettant de faciliter la politique foncière des collectivités publiques (12_POS_005), les postulats Marc-Olivier Buffat et consorts pour la création de zones d'habitation à loyers modérés (11_POS_261) - Christa Calpini et consorts au nom du groupe radical (11_POS_273) - Terrains constructibles thésaurisés : des mesures incitatives pas coercitives - Pierre Volet et consorts - Allongement des délais de permis de construire dans le canton, une mesure complémentaire à la simplification des procédures (12_POS_014) (Suite des débats)(1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats) : LATC : Art. 47, alinéa 2, amdt Treboux refusé par 51 oui, 65 non et 4 abstentions. Art. 47 accepté par 77 oui, 31 non et 19 abstentions. Art. 85b accepté avec une abstention. Art. 85c al. 1, amdt Luisier Brodard refusé par 66 oui, 69 non et 1 abstention. Suite à une demande d'appel nominal, soutenue par au moins 20 députés, l'amdt est refusé par 68 oui, 69 non et 0 abstention. Al. 2 accepté avec plusieurs avis contraires. Al. 3, sous-amdt Schaller accepté par 70 oui, 58 non et 4 abstentions ; amdt com accepté par 122 oui et 6 abstentions ; al. 3 amendé accepté avec plusieurs abstentions. Al. 4, amdt com accepté par 128 oui ; amdt Volet refusé par 61 oui, 67 non et 3 abstentions; al. 4 amendé accepté avec plusieurs avis contraire et quelques abstentions. Al. 5 nouveau (amdt com) accepté avec un avis contraire. Al. 6 nouveau (amdt com) accepté avec un avis contraire. Art. 85c amendé accepté par 72 oui, 56 non et 6 abstentions. Suite à une demande d'appel nominal, soutenue par au moins 20 députés, l'article est accepté par 71 oui, 56 non et 6 abstentions.</p> | DIS. | Buffat M.O. | 03/11/2015 |

Séance du Grand Conseil

Mardi 27 octobre 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|---|--------------|--|-------------------|
| RENV-T | 7. | (168) Exposé des motifs complémentaire et Projets de lois - sur la préservation du parc locatif vaudois (LLPL) - modifiant la loi du 6 mai 2006 sur l'énergie et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts "pour renforcer les droits des locataires dans la loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR)" (09_POS_156) - sur le postulat Frédéric Borloz "Logement : pour le bien des locataires et des propriétaires, dépassons le statut quo !" (09_POS_157)(1er débat) | DIS. | Buffat M.O. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité) | 03/11/2015 |
| RENV-T | 8. | (15_MOT_076) Motion Lena Lio et consorts - Pour une adaptation des dérogations au lieu de scolarisation, dans l'école obligatoire publique (Développement et demande de renvoi en commission avec au moins 20 signatures) | | | 03/11/2015 |
| RENV-T | 9. | (247) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 4'000'000 en vue de financer les subventions destinées à la construction ou à la rénovation des porcheries vaudoises conformément aux dispositions fédérales sur la protection des animaux et à la stratégie relative à la filière porcine de la politique agricole vaudoise(1er débat) | DTE, DECS | Guignard P. | 03/11/2015 |
| RENV-T | 10. | (15_INT_382) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Andreas Wüthrich et consorts - Assez de bois pour tout le monde dans notre canton ? | DTE. | | 03/11/2015 |
| RENV-T | 11. | (241) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 2'307'000 pour financer la mise en oeuvre du futur réseau vaudois des bibliothèques et du système d'information associé dans le cadre du programme de gestion des bibliothèques du réseau vaudois (RenouVaud) et réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Céline Ehrwein Nihan – Les Vaudois et Vaudoises doivent-ils vraiment faire bibliothèques à part ? (14_INT_253)(1er débat) | DFJC. | Ehrwein Nihan C. | 03/11/2015 |

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :